



Rapport de la Commission financière

Comptes 2021

(du 19 mai 2022)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la commission

- Pour Les Vert-e-s: M. Sven Erard
Mme Ilinka Guyot
M. François Perret (rapporteur)
M. Christian Piguet
- Pour le PLR: M. Maël Iseli
M. Cédric Haldimann
M. Alain Vaucher
- Pour le PS: M. Pierre-Alain Borel
M. Karim Djebaili
Mme Silvia Locatelli
- Pour le POP: M. Karim Boukhris (vice-président)
M. Julien Gressot
Mme Lara Zender
- Pour l'UDC: M. Jean-Pierre Brechbühler
M. Andy Favre (président)

Composition du Conseil communal

M. Théo Bregnard, président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

M. Patrick Herrmann, directeur du dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES)

M. Jean-Daniel Jeanneret, directeur du dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (DEFASI)

M. Thierry Brechbühler, directeur du dicastère de la jeunesse, des sports, de la santé et du service d'incendie et de secours (DJESSS)

M. Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Pour l'examen des comptes 2021, la Commission financière s'est réunie 3 fois : le 28 avril, le 10 mai et le 19 mai 2022. Les différentes sous-commissions entre le 28 et le 29 mars 2022.

Le Conseil communal a participé *in corpore* à ces trois séances, hormis l'absence de M. Théo Huguenin-Elie lors de la première séance. Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du Service des finances, et Mme Céline Fontela rédactrice des procès-verbaux, qui remplace Mme Vanessa Ciocchetti démissionnaire, participent également à ces séances.

Présentation générale des comptes 2021

Les comptes 2021 présentent un déficit de CHF 10,3 millions, soit près de CHF 10 millions inférieurs au budget. Par rapport aux comptes 2020 le déficit est légèrement inférieur puisqu'il s'élevait à CHF 13.3 millions.

Le Conseil communal établit le déficit « économique » à CHF 19.5 millions. Ce résultat est obtenu en faisant abstraction de divers éléments considérés

comme uniques ou extraordinaires survenus durant l'année. Ces éléments sont détaillés dans le rapport du Conseil communal.

L'évolution des charges est maîtrisée avec des coûts de personnel légèrement inférieurs au budget et très légèrement supérieurs aux comptes 2020 tout en ayant octroyé des échelons qualitatifs et quantitatifs. L'ensemble des charges d'exploitation est maîtrisé, malgré une surcharge hivernale de CHF 0.8 million par rapport à l'exercice précédent due aux aléas de la météo. On peut constater, et il convient même de relever, que les charges sont depuis de nombreuses années globalement stables.

Le Conseil communal n'a prélevé que CHF 1.95 millions à la réserve de politique conjoncturelle, au lieu des CHF 4 millions prévus au budget. Il n'était en effet légalement pas possible de prélever davantage que les CHF 2 millions inscrits aux comptes 2020.

Les charges de personnel sont légèrement inférieures à ce qui était prévu au budget mais supérieures à celles de comptes 2020. Le nombre d'EPT a augmenté de 8.8 postes soit un total de 984.35 postes en 2021.

C'est au niveau de l'ensemble des revenus que la situation est meilleure qu'envisagée dans le budget et légèrement inférieure aux comptes de l'exercice précédent, cela notamment grâce à la réévaluation de la participation de VITEOS et des revenus fiscaux. À noter que les effets de la modification du splitting, dernière mesure de la réforme fiscale qui a fortement obéré les recettes fiscales des personnes morales et des personnes physiques, est entrée en force en 2021. Ces différentes mesures représentent une baisse des recettes fiscales d'environ CHF 17 millions entre 2013 et 2021.

Bilan et endettement

Le déficit de CHF 10,3 millions se porte en diminution de l'excédent de bilan qui s'élève, à fin 2021, à CHF 141,5 millions. La réserve de politique conjoncturelle s'élève à CHF 9.8 millions après le prélèvement de CHF 1.95 millions. La dette passe de CHF 445 à 447 millions. La hausse des intérêts est due à la constitution d'une provision de CHF 2.75 millions pour le paiement de l'indemnité de sortie du 2ème emprunt structuré en 2022.

Investissements

Sur les CHF 39.2 millions d'investissements prévus pour l'année 2021, CHF 26.8 millions ont été réalisés. L'écart est à peu près également réparti entre les investissements soumis ou non soumis au mécanisme de maîtrise des finances. La Commission salue malgré les circonstances le taux d'investissements réalisés et une partie de la Commission souhaite à l'avenir que cette tendance se poursuive.

Remarque générale : appréciation du déficit

Les déficits persistent malgré le fait que les services en général ont passablement réduit leurs charges. Ces dernières sont par ailleurs globalement bien maîtrisées. C'est surtout dans le domaine des revenus que se situe les fluctuations sensibles.

Pour améliorer cet état de situation, deux éléments semblent nécessaires. Le premier réside dans la capacité de notre Ville à attirer de nouveaux et nouvelles habitant·e·s. L'effort d'investissements, les nombreux projets notamment culturels et urbanistiques et la volonté de donner un nouveau souffle à notre Ville donnent un élan d'optimisme et semblent commencer à porter leurs fruits car la baisse de population tendrait à ralentir. Gageons que cette tendance se confirme à l'avenir.

Le second élément, c'est l'importance de pouvoir corriger la distorsion engendrée par une non-reconnaissance par le canton de nos surcharges géotopographiques. Le dossier est en cours et son aboutissement constitue un élément essentiel pour notre avenir sans lequel tous les efforts fournis par notre collectivité pourraient être vains.

Le vent d'optimisme qui souffle sur nos autorités semble déjà porter ses fruits. On parle enfin de notre ville de façon positive. On entend dans les médias la création de la maison de la culture, de l'École d'Art et de la future capitale de la culture.

Puisse cela inciter de nouveaux·elles habitant·e·s à venir s'installer chez nous.

Prises de position des représentants des groupes

Préavis du groupe Les Vert·e·s

Les commissaires Verts ont analysé les comptes 2021 et recommandent au CG de les accepter.

Il y a deux raisons à cette recommandation :

- Les charges sont maîtrisées et sont un peu inférieures au budget
- Les recettes sont meilleures que le budget, le déficit d'environ CHF 10.3 millions est bien meilleur que les CHF 20.1 millions du budget. Mais les recettes restent néanmoins le grand problème des finances de la Chaux-de-Fonds.

Au titre de relativement bonnes nouvelles, les revenus fiscaux ont atteint un palier qui ne sera plus sujet à des diminutions d'impôts imposées par le canton.

Les commissaires Verts sont d'avis que les deux problèmes les plus importants que doit affronter La Chaux-de-Fonds au point de vue financier sont la domiciliation et la géotopographie. On en parle très souvent, mais on peine à voir les actions concrètes qui sont nécessaires.

Quant à la domiciliation, il semble que la perte d'habitant·e·s année après année a tendance à diminuer, ce qui est favorable. Les commissaires Verts sont d'avis que La Chaux-de-Fonds, avec le délégué cantonal à la domiciliation, devrait s'engager résolument, si ce n'est pas déjà largement fait, à des actions de domiciliation. Et ils attendent un rapport du Conseil communal sur ce sujet début 2023.

Quant à la géotopographie, les commissaires Verts voient que beaucoup de gens dans le canton trouvent que ce serait que justice de répartir la somme que touche le canton au motif des surcharges géotopographiques aux communes concernées, mais déplorent que le Conseil d'Etat oppose à cela des arguments comme les APS qui n'ont rien à voir avec la problématique.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR prennent acte et approuvent les comptes 2021. Si nous ne pouvons que saluer la diminution de près de la moitié du déficit budgété, celui-ci reste mauvais et est toujours inquiétant.

Dans le détail, le budget des opérations extraordinaires est respecté malgré les CHF 2.8 millions supplémentaires attribués à la provision emprunts structurés dont on se débarrasse au plus vite malgré qu'on ne saura qu'en 2029 si c'était une bonne affaire pour ces emprunts acquis en 2007. Le résultat économique présente donc une amélioration de CHF 10 millions grâce à une bonne surprise provenant des recettes fiscales pour CHF 11.4 millions. L'impact pandémie projeté au niveau du budget n'a pas eu lieu ni sur les recettes fiscales ni sur la Facture sociale d'ailleurs en diminution de CHF 1.5 million. Néanmoins, il faut rester prudent car il existe possiblement un effet retard.

Nous sommes satisfaits que les charges de personnel soient conformes au budget et que l'augmentation de CHF 0.5 million par rapport au compte 2020 est expliquée en partie par l'octroi des échelons quantitatifs et qualitatifs. Échelons nécessaires afin de garantir l'attractivité des postes communaux. Bien que la diminution de la population de la Ville tende à se stabiliser, il n'en demeure pas moins que les postes de personnel augmentent de 8.8 ce qui est paradoxal.

Quant aux investissements, les commissaires PLR voient dans les comptes 2021, le verre à moitié plein en se réjouissant que 2/3 du budget aient été utilisés et ils ne peuvent qu'espérer que ce ratio puisse encore augmenter à l'avenir.

Préavis du groupe PS

Avec un déficit de CHF 10,3 millions, soit pratiquement 10 millions de moins que ce qui avait été budgété et 3 millions en dessous des comptes 2020, on constate que les comptes sont maîtrisés et que la situation tend progressivement à s'améliorer. C'est l'occasion pour nous de remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la Ville, ainsi que le Conseil communal pour les efforts très importants qui sont faits dans la durée depuis de nombreuses années.

Toutefois, la situation reste préoccupante, d'autant que les défis qui nous attendent sont nombreux : les effets de la crise sanitaire ne sont pas encore tous connus, l'instabilité géopolitique provoque des hausses du prix des matières premières et des taux d'intérêts, sans oublier les effets dévastateurs que peuvent avoir une telle crise sur le plan économique et sur le plan social, enfin le réchauffement climatique aura inévitablement des conséquences financières que ce soit pour le combattre ou en raison des perturbations créées.

Malgré tout notre ville retrouve depuis quelques temps un essor bienvenu : réhabilitation des anciens abattoirs, construction de la gare des Forges, nouveaux aménagements urbains, sans oublier la prochaine ouverture du Muzoo, le projet de capitale culturelle et bien d'autres projets encore.

Cette dynamique extrêmement réjouissante remet notre ville dans une spirale positive. Cependant, si on souhaite que ce mouvement dure et s'amplifie, il est indispensable qu'il s'accompagne d'une revitalisation au niveau des recettes. On pense bien sûr à la prise en compte des surcharges géotopographiques, mais aussi à une péréquation des recettes des personnes morales et à tout autre mécanisme visant à assurer une meilleure redistribution des ressources.

Le groupe socialiste acceptera les comptes 2021.

Préavis du groupe POP

Les commissaires du groupe POP tiennent à souligner le fait que si le déficit pour l'année 2021 reste conséquent. Il n'en est pas moins maintenu à un niveau inférieur à ce que la Ville serait en droit de toucher en compensation des charges géotopographiques.

C'est au travers d'un intense travail de maîtrise des charges que ce déficit est contenu. Il est même en voie d'amélioration grâce à un changement global de stratégie. L'abandon de la politique d'austérité commence à porter ses fruits et les investissements consentis, même s'ils restent fort modestes, ont permis de changer de dynamique et ce même en période de pandémie. Ces améliorations restent néanmoins encore fragiles. C'est pourquoi nous considérons comme absolument nécessaire de poursuivre cet effort de relance.

Par ailleurs, on notera qu'un effort doit également être consenti en ce qui concerne la rémunération du personnel, bien en retrait par rapport aux autres collectivités et ceci malgré la reprise des échelons.

De manière plus anecdotique mais néanmoins significative de la politique de répartition des richesses produites sur notre territoire, on notera que l'impôt des frontalier-ère-s rapporte plus à notre collectivité que l'ensemble des entreprises. Cette réalité doit nous conduire à proposer d'autres méthodes de répartition.

Préavis du groupe UDC

Cette année encore, le groupe UDC fait part de sa grande inquiétude face à des comptes affichant un déficit de plus de CHF 10 millions. Nous saluons l'amélioration par rapport au déficit prévu au budget et la dynamique positive instaurée par l'exécutif en place malgré une situation qui reste délicate.

Nous constatons que les charges de personnel et les dépenses sont maîtrisées, mais qu'il s'agit désormais de trouver de nouvelles recettes permettant de renouer avec les chiffres noirs. Les suites qui seront données à l'initiative sur la géotopographie devraient, en partie, permettre de nous rapprocher d'un équilibre financier à moyen terme. Il s'agira par ailleurs d'inverser la courbe démographique et de retrouver de nouveaux citoyens à fort pouvoir contributif. Les projets ambitieux qui verront le jour ces prochaines années participeront assurément à son attractivité.

L'exercice d'équilibrisme visant à contenir la dette tout en continuant d'investir afin que notre ville ne se voit pas mourir fera l'objet de toute notre attention.

Pour conclure, le groupe UDC acceptera les comptes 2021.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Approbaton des comptes 2021

Les comptes 2021 tels que présentés par le Conseil communal sont approuvés, à l'unanimité des membres présents.

Remerciements

La Commission financière adresse ses remerciements au Conseil communal, à la cheffe du Service des finances et au personnel du secrétariat du dicastère des finances.

Elle tient également à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré et qui continuent à œuvrer à la bonne marche de l'administration communale malgré la situation extraordinaire que nous traversons toutes et tous.

La Commission financière remercie finalement l'ensemble des employé·e·s de la Ville pour le professionnalisme et l'engagement complet dont ils et elles font preuve au quotidien malgré des budgets serrés et pour le bien de notre commune.

Pour la Commission financière
Perret François
Rapporteur